

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

A NE PUBLIER QU'AU
MOMENT DU DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

COMMUNIQUE NO. 61

Le 23 septembre 1966.

Bureau de Presse
750 Troisième Avenue
New York 10017
YUkon 6-5740

Texte de la déclaration prononcée lors de la discussion générale à la vingt-et-unième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et Président de la délégation canadienne, Monsieur Paul Martin, C.P., C.R.

Monsieur le Président, j'ai déjà eu l'occasion de vous féliciter de votre élection et d'accueillir la Guyane, le plus nouveau membre de notre organisation. C'est avec plaisir que je réitère aujourd'hui cette double bienvenue.

Je me propose maintenant de discuter plusieurs aspects de nos préoccupations qui, de l'avis de la Délégation du Canada, nécessitent une attention spéciale pour que l'ONU s'épanouisse et exerce une influence pour la paix dans le monde. Je me propose de parler du Secrétaire général et de sa fonction; des problèmes d'instaurer la paix; de vous parler aussi de la guerre au Vietnam et du désarmement; du progrès économique et social; et des graves problèmes du Sud de l'Afrique.

Le Secrétaire général

Je voudrais d'abord, Monsieur le Président, rendre hommage aux qualités de chef du Secrétaire général et à l'exemple qu'il nous donne. Il a beaucoup fait pour inspirer nos entreprises communes au cours des cinq dernières années. Il a dit que personne n'est indispensable dans ce rôle qu'il remplit lui-même avec tant de distinction. Mais, malgré les difficultés qu'il a signalées, l'orientation qu'il a donnée à nos travaux, le sens des responsabilités qu'il a manifesté, les dons de compassion et de compréhension qu'il possède et par dessus tout, sa faculté de parler et d'agir au nom de l'humanité sont indispensables aux Nations Unies. Je ne vois pas comment on pourrait facilement les séparer de la personne du Secrétaire général. Son départ serait une lourde perte.

Puis-je ajouter que j'appuie fortement le Secrétaire général dans sa détermination d'affermir et de développer sa fonction en une réalité fondamentale au sein de l'appareil des Nations Unies. Il suit en cela la tradition créée par Sir Eric Drummond à l'époque de la Société des Nations et par ses prédécesseurs aux Nations Unies.